

Attribution du marché de téléphonie mobile

Le Président de la Communauté de Communes Haute-Tarentaise,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales définissant les attributions du Président ;

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020-54 du Conseil Communautaire en date du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

DECIDE

ARTICLE 1 – D'attribuer le marché de téléphonie mobile à CELESTE SAS à compter du 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2028 ;

ARTICLE 2 – De signer les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 3 – Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise est chargé de l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 4 - Pour extrait conforme certifié par le Président qui transmet à Monsieur le préfet conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Séez, le 3 novembre 2025

Yannick AMET
Président





Communauté de communes de Haute Tarentaise
8 rue Saint Pierre - BP n°1
73707 - SEEZ Cedex

Marché public de services

-

Techniques de l'information et de la communication

Services de télécommunications mobiles

Procédure adaptée

En application de l'article R. 2123-1, 1° du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

SOMMAIRE

Article 1.	Identification de l'acheteur	3
Article 2.	Contractant	3
Article 3.	Étendue du marché public.....	4
Article 4.	Prix	4
Article 5.	Durée et/ou Délais d'exécution du marché public.....	4
Article 6.	Paiement.....	5
Article 7.	Avance.....	5
Article 8.	Signature du marché ou de l'accord-cadre.....	6
Article 9.	Acceptation de l'offre par l'acheteur.....	6
Article 10.	Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché).....	6
Article 11.	Nantissement ou cession de créances.....	7
ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS.....		8



ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	Communauté de communes de Haute Tarentaise
Adresse	8 rue Saint Pierre - BP n°1 73707 - SEEZ Cedex
Adresse électronique	accueil@hautetarentaise.fr
Numéro de téléphone	04.79.41.01.63
Signataire du marché	Yannick AMET Président
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	_____ _____
Comptable assignataire	Service de gestion comptable (SGC) de Moûtiers

ARTICLE 2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Techniques de l'Information et de la Communication et conformément à leurs clauses et stipulations sans modification aucune ;

Le signataire (Candidat individuel),

M/Mme	Monsieur AUBÉ Nicolas
Agissant en qualité de	Président

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte,

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	
Télécopie	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société **CELESTE** sur la base de son offre,

Nom commercial et dénomination sociale	CELESTE SAS
Adresse	20, rue Albert Einstein 77420 CHAMPS-SUR-MARNE
Adresse électronique	Marches-publics@celeste.fr
Numéro de téléphone	01 70 17 60 20
Télécopie	01 64 68 71 85

Numéro de SIRET	439905837/ 00035
Code APE	6110Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 284 399 058 37

Le mandataire (Candidat groupé),

M/Mme	
Agissant en qualité de	

, désigné mandataire :

du groupement solidaire solidaire du groupement conjoint non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	
Télécopie	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 3. ÉTENDUE DU MARCHÉ PUBLIC

Services de télécommunications mobiles

Cet acte d'engagement correspond :

à l'ensemble du marché public

ARTICLE 4. PRIX

L'ensemble des prestations du marché public concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré aux prix indiqués dans l'annexe financière (bordereau des prix unitaires).

ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

Durée :

La date de début du marché public est prévue le 1 janvier 2026 ou le jour de la notification au(x) titulaire(x) si celle-ci intervient postérieurement au 1 janvier 2026.

La date de fin prévisionnelle du marché public est prévue le 31 décembre 2028.

La durée du marché commence à courir à partir de la notification.

Délai d'exécution :

Le délai d'exécution est égal à la durée du marché.

Reconduction :

A son échéance, le marché est reconductible tacitement une fois pour une période de 12 mois soit jusqu'au 31 décembre 2029.

Toutefois, il pourra être mis fin au présent marché à sa première échéance (31 décembre 2028), à charge pour la personne publique d'en informer le titulaire par lettre recommandée avec AR en respectant un préavis de 3 mois.

A l'issue de la dernière reconduction, plus aucune nouvelle commande ne pourra être réalisée en exécution de ce marché.

Si l'acheteur ne souhaite pas reconduire le marché, il doit prendre une décision expresse de non-reconduction, qu'il notifie au titulaire au plus tard 90 jours calendaires avant la date d'échéance du marché initial ou d'une reconduction ultérieure.

Le titulaire ne peut s'opposer à la non-reconduction du marché.

ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

Ouvert au nom de	CELESTE SAS
Pour les prestations suivantes	Télécommunications filaires
Domiciliation	AGENCE ENTREPRISE TORCY,3 RUE DES COUTURES,77200 TORCY
Code banque	30087
Code guichet	33831
N° de compte	00020144501
Clé RIB	97
IBAN	FR76 3008 7338 3100 0201 4450 197
BIC	CMCIFRPP

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

ARTICLE 7. AVANCE

Aucune avance n'est prévue.

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE L'ACCORD-CADRE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. AUBÉ Nicolas Président	A Champs-sur-Marne, Le 13/10/2025	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
Yannick AMET, Président		

Elle est complétée par les annexes suivantes² :

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;
- Autres annexes (A préciser) :

ARTICLE 10. NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE D'EFFET DU MARCHÉ)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A	
Le	
Signature	

En cas d'envoi via le profil acheteur :

Coller ci-dessous l'avis de réception électronique, valant date de notification du marché.

Collez ICI

² Cocher la case correspondante



ARTICLE 11. NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES

Certificat de cessibilité établi

A	
Le	
Signature	

OU

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 <input type="checkbox"/> La totalité du marché dont le montant est de <i>(indiquer le montant en chiffres et en lettres)</i> :	
2 <input type="checkbox"/> La totalité du bon de commande n°..... afférent au marché <i>(indiquer le montant en chiffres et lettres)</i> :	
3 <input type="checkbox"/> La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à <i>(indiquer en chiffres et en lettres)</i> :	
4 <input type="checkbox"/> La partie des prestations devant être exécutée par et évaluée à <i>(indiquer le montant en chiffres et en lettres)</i> :	

A	
Le	
Signature	

ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
TOTAL :				

Envoyé en préfecture le 04/11/2025
 Reçu en préfecture le 04/11/2025
 Publié le
 ID : 073-247300254-20251104-D2025_48-CC

